

R263 - Fil conducteur explicite de divers cold cases à Saint-Laurent-du-Pont, Cluny, Pont-de-Beauvoisin, Vienne, et Fayence.

I. Le contexte — France Italie, Espagne, Allemagne, Russie

Le harcèlement continu de nos élus n'est pas un hasard mais le fruit d'une volonté délibérée contre les constitutions de divers pays. C'est pour cela que Nicolas II est mort « juste avant » d'avoir pu lancer sa nouvelle constitution, qui lui tenait tant à cœur pour protéger le peuple russe.

Les corps constitués et l'armée sont les protecteurs d'une nation, sous la protection du chef de l'Etat, protecteur de la constitution. La plupart d'entre eux font avec cœur un travail merveilleux. Encore faut-il les aider à nous aider. C'est cela l'esprit du renseignement

II. La problématique — fil ténu entre quelques affaires non résolues

En premier lieu, l'affaire du cinq 7 n'est probablement due au hasard. Elle intervient en effet dans le contexte de la mise en place d'une troisième¹ machine cabalistique, dans laquelle le LTN Pont-de-Beauvoisin Isère pourrait avoir subi de premières pressions criminelles par les éléments infiltrés.

Pour corroborer cette thèse, il suffit de se rendre compte d'un enseignant fut assez éclairé sur ces questions, entre 1966 et 1968, pour y créer un ciné-club et diffuser auprès des internes du LTN, des films aussi gais que *Metropolis*, de Fritz Lang, et *les chasses du Comte Zaroff* (Ressource 262).

Dans ces circonstances, l'affaire du cinq 7 apparaît comme un moyen de répression et d'intimidation visant à traumatiser durablement ceux qui savent, comme par la disparition de la fille de Monsieur COUTIS, qui avait ruiné la deuxième machine, en 1959. Mais aujourd'hui, le net change tout.

Il est toutefois possible, sinon probable, que Monsieur et Madame COUTIS aient quitté cette terre sans connaître exactement cet aspect de la vérité. Tout comme personne n'a peut-être encore fait de rapprochement avec l'attentat chez Yoplait, à Vienne, où s'était tenu le congrès du Snet, en 1959.

Toujours est-il que les éléments infiltrés à haut niveau s'étaient empressés de supprimer le Snet, comme me l'a fait observer Monsieur COUTIS de sa main tremblante, en 1997. Plus tard, Pont-de-Beauvoisin Savoie est visé par la cabale, en persécutant le maire de l'époque, Monsieur MARTER.

Monsieur MARTER est / était (?) une personne extrêmement affable, et rien n'est plus frappant dans mon souvenir d'adolescent que le contraste entre le sourire rayonnant de ce pharmacien serviable et courtois, et le regard de chien battu de sa femme, triste jusqu'au fond des os.

Est-ce qu'Auschwitz suffit à expliquer cette tristesse ? Bien sûr que cela n'a donné envie de rire à personne — sauf peut-être à GOERING et à ses acolytes (voir *l'ordre du jour*), mais l'envers du décor de ce couple paradoxal, comme tous les couples, était la conscience de la pression criminelle latente.

Et cela n'a pas manqué de se produire à nouveau à Pont-de-Beauvoisin, où Monsieur MARTER A été harcelé jusqu'à ce qu'il fasse dépouiller l'église de Pont-Savoie, du chemin de Croix qui en était un des joyaux, comme toutes les églises sont les sanctuaires de nombreuses œuvres d'art.

Et curieusement, c'est là que la petite MAELIS se fait enlever en 2017. Et que dire la disparition de Monique GARNIER, dans la force de l'âge, toujours à Pont ? Et de Jean-Claude MARTIN, vivante menace contre la troisième machine, soudain devenu mondialement célèbre, et donc gênant.

Tout cela, le grand public l'ignore, mais le renseignement doit le savoir.

De toute évidence, le renseignement n'a pas eu besoin de nous pour chercher de lui-même dans les environs du lac d'Aiguebelette où un élément infiltré par le crime était installé depuis plus de 30 ans. Mais le fil conducteur des trois Ponts, Cluny, Vienne, et Fayence, était plus ténu.

A Saint-Laurent-du-Pont, en 1970, l'incendie du cinq 7 a fait 146 victimes dont 55 jeunes, qui ont péri dans l'incendie de cette boîte de nuit, dans les mêmes conditions exactement² qu'à Bucarest, où l'on l'incendie du « Collectiv », en 2015, a fait plus de cinquantaine victimes en pleine jeunesse.

¹ L'existence d'une troisième machine se réfère à l'identification (Ressource 260) de deux autres machines

² Embrasement immédiat de la salle aux tentures non ignifugées, et tout le monde pris au piège avec des issues de secours bloquées pour « éviter les resquilleurs », mais restées bloquées, le temps du drame. L'origine de l'incendie reste un mystère non résolu. Cold case.